

MAIRIE de TREMERY



5, place de la Mairie
57300 TREMERY

☎ 03 87 73 82 01
Fax 03 87 73 78 80

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Articles 625 à 631 de « l'Instruction Générale relative à l'État Civil » du 15 Janvier 1975.
(Décret du 15 Mai 1974, arrêté du 16 Mai 1974).

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

Domicilié (e) à

☎ :

Nature du livret : sollicite la délivrance d'un second livret de famille ⁽²⁾ :

- ☐ d'époux,
- ☐ de mère naturelle ou adoptive,
- ☐ de père naturel ou adoptif,
- ☐ commun des père et mère naturels ⁽³⁾

Si vous êtes de **Nationalité Française**,
né(e) à l'étranger,
joindre un **Acte de Naissance**
provenant de Nantes.

Motif de la demande : pour le motif suivant ⁽²⁾ :

- ☐ perte, vol ou destruction du premier livret
- ☐ changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes
qui figurent au livret (Art. 16)
- ☐ époux dépourvu du livret (Art. 14)

Je motive ma demande par les considérations suivantes ⁽⁴⁾ :

Conditions de délivrance : je sollicite ⁽²⁾ :

- ☐ l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état
civil de ma résidence et à cet effet, je présente le premier livret en ma possession.
- ☐ la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'I.G.
de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant **au verso** de la présente.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessous et (éventuellement) au verso sont exacts.

- ⁽¹⁾ Noms en lettres capitales et prénoms. A, le
- ⁽²⁾ Cocher d'une croix.
- ⁽³⁾ Dans ce cas la demande doit être
introduite conjointement par le père
et la mère (Art. 622 et 631 de l'I.G.).
- ⁽⁴⁾ Préciser les motifs de la demande.
- Signature(s) : du demandeur ou des deux demandeurs, dans le cas d'un livret commun de parents naturels.



DEMANDE N°, DÉPOSÉE LE

Livret de famille d'époux - de parents naturels - de mère naturelle - de père naturel.

Prrière d'attendre la convocation de la Mairie pour venir le retirer.

QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN LIVRET DE LIVRET

Mariage contracté à la mairie d'
le

ou PARENTS NATURELS

PÈRE

NOM ⁽¹⁾
Prénom
Né le
à
(2)

MÈRE

NOM ⁽¹⁾
Prénom
Née le
à
(2)

ENFANTS

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

Prénoms
Né(e) le
à
(2)

⁽¹⁾ Noms en lettres capitales et prénoms. ⁽²⁾ Date et lieu du décès, si c'est le cas.